

## **Fès, ville la plus chère en 2007**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-01-2008 23:13:08

### **La ville de FèsL'indice du coût de la vie de l'année 2007 a progressé de 2 % par rapport à 2006. La plus forte hausse a été enregistrée à Fès et la plus faible à Casablanca.**

En 2007, l'indice du coût de la vie a connu une progression de 2 % par rapport à l'année 2006.

Selon une récente note d'information du Haut commissariat au Plan (HCP), cette hausse a concerné aussi bien les produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 3,2 % que les produits non alimentaires dont l'indice a progressé de 1 %. S'agissant de ces produits non alimentaires, le groupe « Transports et communications » a régressé de 2,8% entre 2006 et 2007. Pour les autres groupes, l'année précédente a été marquée par une forte augmentation pour le segment « Habitation » avec + 2,8 %, pour les « Equipements ménagers » avec + 1,9% et pour les « Soins médicaux » avec +0,7%. Par villes, la plus forte progression de l'indice du coût de la vie a été enregistrée à Fès et la plus faible à Casablanca. Dans la capitale spirituelle, cet indice a connu une hausse de 3 %, devançant Marrakech (2,8 %), Rabat (2,7 %) et Laâyoune (2,7 %). Les plus faibles augmentations ont été remarquées à Tanger avec 1,8 %, Agadir avec 1,7 % et Casablanca avec 1,3 %. Au cours de ces trois dernières années, l'indice annuel du coût de la vie s'est maintenu sur une pente ascendante. Pour l'année 2006, l'indice annuel du coût de la vie a dépassé le seuil de 3 % pour la première fois depuis 10 ans. Selon toujours le Haut commissariat au plan, l'indice annuel moyen a enregistré au terme de l'année 2006, une progression de 3,3%. Celle-ci a concerné aussi bien l'indice des produits alimentaires que celui des produits non alimentaires soit respectivement 3,9 % et 2,9%. « Avec une progression de 8,9 %, le groupe « Transports et communications » se détache des autres groupes de produits non alimentaires dont la progression s'inscrit dans une fourchette allant de 0,8 % pour les « Soins médicaux » à 2,4% pour le groupe « Autres biens et services », selon la même source.

Aujourd'hui le Maroc